

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 15 MARS 2024

N° 2024-114 AIDE AUX ENTREPRISES – VERSEMENT D'UNE AIDE À L'ENTREPRISE « MADAME CAROLE HERBRETEAU » À SAINTE-CÉCILE

Nomenclature des actes : 7.4

Vu les délibérations n° 2023-29 du 25 janvier 2023 et n° 2023-89 du 1^{er} mars 2023 décidant du montant des aides aux entreprises et des modalités d'attribution,

Considérant la demande de l'entreprise « Carole HERBRETEAU » en date du 27 janvier 2023,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Développement économique et Emploi » en date du 30 janvier 2023 ;

La Présidente, conformément au règlement des aides économiques aux entreprises commerciales, artisanales, industrielles et agricoles délibéré lors des Conseils communautaire du 25 janvier 2023 et du 1^{er} mars 2023 décide d'attribuer une aide financière définie dans le tableau en annexe d'un montant de 10 000 € à l'entreprise « Carole HERBRETEAU », représentée par Mme Carole HERBRETEAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-sur-Yon sous le numéro 451 635 825 et qui a une activité en matière « d'alimentation générale, épicerie, mercerie, produits laitiers, dépôt de presse et journaux... » à Sainte-Cécile..

À CHANTONNAY, le 15 mars 2024.

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 13/03/2024.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le



ID : 085-248500340-20240315-2024_114-AR

Date de dépôt de dossier	Coordonnées du demandeur		Rappel du programme				Demande	Decision			Remarques
	Nom Prénom	Adresse	Dispositif d'aide	Montant Maximum des dépenses subventionnables HT	Taux	Plafond	Montant HT des devis déposés	Devis pris en charge en HT	Montant de la subvention proposée	Montant de la subvention attribuée	
27/01/2023	HERBRETEAU Carole	17 place de la Mairie à Sainte-Cécile	Aide à l'immobilier d'entreprises	33 333 €	30 %	10 000 €	101 384,15 €	33 333 €	10 000 €	10 000 €	
TOTAL							101 384,15 €	33 333 €	10 000 €	10 000 €	